

SESSION 2011

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ARTS PLASTIQUES

**ÉCRIT 2
ÉPREUVE DE PRATIQUE PLASTIQUE**

Durée : 8 heures

Les candidats composent à l'intérieur du format imposé « grand aigle » ne comportant ni extensions, ni rabats, et dont l'épaisseur totale (support plus réalisation) ne peut dépasser 1,5 cm.

Tout autre document de référence que ceux qui peuvent être fournis avec le sujet est interdit.

Tout élément matériel formel, iconographique ou textuel doit être obligatoirement produit sur place par le candidat à partir de matériaux bruts.

L'usage de dictionnaires et de recueils iconographiques sur quelque support que ce soit est rigoureusement interdit.

L'utilisation des produits et matériels suivants est interdite : bombes aérosols et appareils fonctionnant sur réserve de gaz, appareils à production de flammes vives, acides, produits chimiques volatils, inflammables ou toxiques.

Les matériels bruyants (perceuses, scies sauteuses...) sont interdits.

Les sèche-cheveux sont autorisés.

L'usage du chevalet est autorisé.

Il ne sera fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

L'usage des baladeurs et des téléphones portables pendant la durée des épreuves est strictement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Sujet

Interruption et continuité

En prenant plus spécifiquement en considération **les pratiques du dessin**, au regard et en référence aux deux documents, réaliser une production plastique bidimensionnelle prenant en compte l'idée d'**interruption et de continuité** dans une approche contemporaine.

Cette production sera accompagnée d'une note d'intention de 15 à 20 lignes non soumise à notation et écrite directement au verso.

Document 1. Planche de diverses approches du dessin.

1. Jean Fautrier, nu (vers 1940), Paris Musée National d'Art Moderne.
2. Eugène Leroy, nu (vers 1980-1985), Paris Musée National d'Art Moderne
3. Honoré Daumier, *Étude pour deux figures enlacées, dit Les Lutteurs*, Musée des Beaux-Arts de Lyon.
4. Michel Ange, *Deux hommes nus luttant* (1524-1525), Paris, Musée du Louvre.
5. Représentation éclatée d'un appareil photo, in Photo n°27 décembre 1969.
6. Jean-Auguste-Dominique Ingres, *Femme nue debout. Étude pour la Source* (1820), Grenoble Musée
7. Henri Gaudier, dit Gaudier-Brzeska, *Lutteurs*.
(1, 2, 3, 4, 6, 7 in *Le plaisir au dessin*, Musée des Beaux-Arts de Lyon, éditions Hazan 2007.)

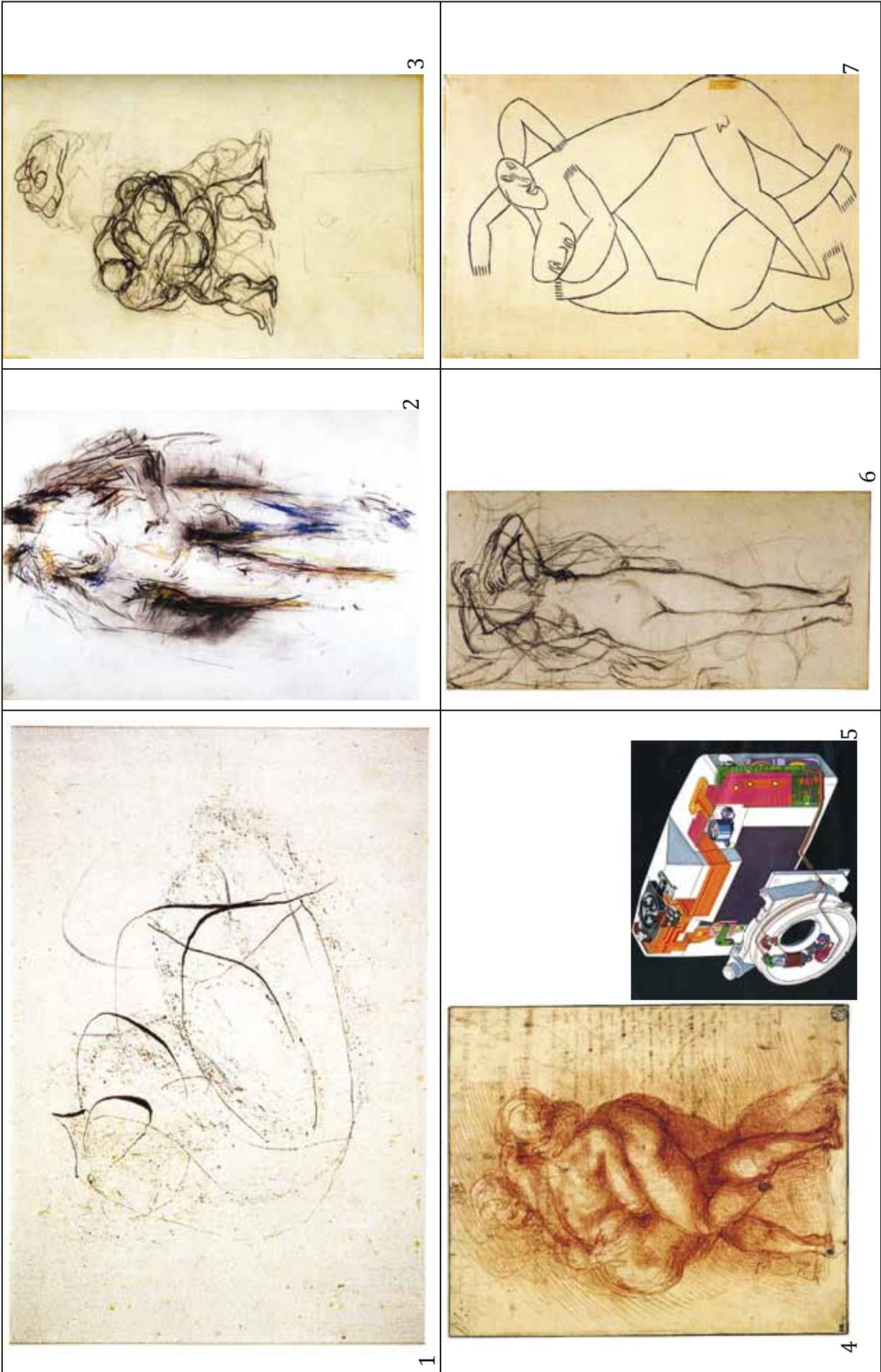
Document 2. *Déroute de Saint Romain* (183x323cm- détail). Florence, Musée des Offices. Chefs-d'œuvre de l'art. Grands peintres, Paolo Uccello éditions hachette 1966.

Très important : Conformément aux instructions précédemment notifiées, le candidat a le libre choix du support, des techniques de mise en œuvre et des outils **à l'exclusion des techniques informatiques qui dans le cadre de ce sujet ne sont pas autorisées**.

Les matériaux à séchage lent sont à proscrire, les médiums secs (fusain, pastels, craie etc.) sont à fixer.

Tout autre document de référence que ceux fournis (document 1 et 2) est interdit. Tout élément matériel formel, iconographique ou textuel doit être obligatoirement produit sur place par le candidat à partir de matériaux bruts.

Document 1



Document 2

